

Madame la présidente

Monsieur le secrétaire général

Monsieur le président de la commission de politique
du 3^{ème} âge

Mesdames et Messieurs représentant les communes

Chères amies et chers amis

Merci vivement de m'avoir invité à cette rencontre importante et de me donner l'occasion de m'adresser à vous !

Permettez-moi de commencer sur un plan général : nous reviendrons plus tard à vos préoccupations à court terme.

Nous en sommes toutes et tous conscients : la thématique que nous abordons ce soir est une parmi les plus cruciales de la politique sociale.

Il y a longtemps que nous ne vivons plus dans une société des trois âges. Il conviendrait de parler, à l'instar du sociologue Jean-Pierre Fragnière, d'une « [société de longue vie](#) » ; nous expérimentons nous-mêmes, dans nos familles ou notre environnement proche, que l'existence humaine se déroule désormais sur quatre, voire cinq générations.

La politique à l'égard des personnes âgées, Mesdames et Messieurs, est un chantier permanent.

Après la Deuxième guerre mondiale, la croissance économique et la prospérité qu'elle a apportée ont permis de jeter les bases d'une véritable prévoyance sociale de la vieillesse.

On a énormément investi dans les établissements médico-sociaux et, sous l'effet des progrès fantastiques de la médecine, la qualité des soins est aujourd'hui plus élevée qu'elle ne l'a jamais été au cours de notre histoire.

Maintenant, nous devons faire face au vieillissement démographique. La part des personnes âgées, les plus de 65 ans, croît sans discontinuer. La plupart d'entre elles vivront en relativement bonne santé jusqu'à un âge très avancé.

Nous nous en réjouissons, la vieillesse fait moins peur ; c'est heureux, il y a en effet encore tant de choses à vivre au-delà de l'âge de la retraite.

MAIS... Bien sûr, il y a un « mais », il y en a même plusieurs.

Il y a d'abord une dimension socioéconomique inédite. Avec un nombre croissant de personnes qui vivent toujours plus longtemps sans plus participer aux processus de production de richesse, comment allons-nous financer la qualité de vie des troisième et quatrième âges ?

Ce problème de financement se pose de manière aigüe dans le domaine des soins.

La plupart des personnes âgées souhaitent rester le plus longtemps possible à domicile. Cela impliquera, au cours des années futures, des soins et un soutien à domicile encore plus développés qu'ils ne le sont déjà. Ce développement coûtera cher et, vous le savez bien, les finances des collectivités publiques sont sous pression.

Il y a ensuite un phénomène que l'on commence tout juste à saisir dans son ampleur véritable. Avec l'augmentation du nombre des personnes âgées, le nombre de celles qui souffrent de démence et qui requièrent une prise en charge aussi spécifique que lourde se multiplie.

Je redoute que nous soyons sur ce point insuffisamment préparés. La cheffe du Service vaudois de la santé publique parlait dans une interview récente d'un « tsunami gris¹ »...

Il faut la savoir :

- d'ici à 2030, dix fois plus de personnes âgées de quatre-vingt ans ;
- une augmentation de septante-cinq pour-cent du nombre de patients de plus de quatre-vingt ans qui seront hospitalisés.

Pour moi tout comme pour le Conseil-exécutif, c'est un vrai souci.

¹ Mme Dr. méd. Stéphanie Monod, interview in *24 Heures* le 20 avril 2015
<http://www.24heures.ch/vaud-regions/temps-preparer-tsunami-gris/story/22324501>

Comment toutes ces personnes seront-elles prises en charge ? Comment garantirons-nous qu'elles le soient dans la dignité, avec des soins de haute qualité, dans un environnement empreint d'humanité ?

Même si la Confédération et les cantons ont convenu de lancer une stratégie nationale afin de faire face ensemble à cette augmentation du nombre des personnes très âgées, en mobilisant tous les moyens nécessaires, on ne peut se défaire de l'impression que la tâche est immense et que son urgence n'est pas encore vraiment reconnue.

Les réponses à apporter ne dépendront pas seulement du financement. Je suis pour ma part persuadé que la demande d'engagement bénévole va fortement augmenter et que la vie des familles devra se transformer.

Aujourd'hui déjà, on rencontre beaucoup de jeunes retraité-e-s, mais aussi des personnes qui sont encore actives sur le marché du travail, qui prennent soin de leurs parents très âgés.

Soyons lucides : l'État ne pourra pas satisfaire tous les besoins, les hôpitaux et les établissements médico-sociaux non plus. C'est toute la société qui devra s'adapter afin que les générations d'âge élevé vivent vraiment bien, avec un degré élevé d'autonomie relative.

* * * * *

Dans cette optique, Mesdames et Messieurs, quel vont être la responsabilité et le rôle des communes ?

Il est à mes yeux fondamental que les communes s'engagent davantage dans les problématiques posées par cette société de longue vie dans laquelle nous sommes déjà entrés.

Ne me comprenez pas mal : je ne dis pas que les communes s'en sont désintéressées jusqu'ici et que ce serait là une négligence coupable. Loin de moi cette critique !

Par contre, je suis convaincu que les responsables des communes sont encore trop concentrés sur la vision traditionnelle du 3^{ème} âge, avec les planifications correspondantes en termes de places en EMS et de soins à domicile.

Les responsables des communes n'ont pas non plus pris la juste mesure des défis que nous devons relever et que je n'ai pu qu'esquisser dans mon introduction.

Ce qu'il nous faut, c'est d'abord une réforme quasi culturelle, un regard entièrement renouvelé, des stratégies englobant de nombreux domaines autres que la construction de homes et le renforcement des services d'aide aux personnes existants.

Quand j'en parle avec des spécialistes, ils mettent généralement en avant la notion de *caring community*, dans ce franglais scientifique qui a quelque chose d'irritant, je le reconnais – en français, on le rendra par la notion de communauté bienveillante² ou protectrice, si vous êtes d'accord.

Vu que plus de gens vivront toujours plus longtemps, en relativement bonne santé, il est clair que les individus, les familles, d'autres communautés vont faire face de leur mieux à la situation.

La politique de l'âge avancé reposera donc toujours davantage sur le principe de subsidiarité. Ce que les individus, les familles et des groupes peuvent faire eux-mêmes, il n'y a aucune raison qu'on veuille le faire à leur place.

Par contre, les conditions-cadres doivent être les meilleurs possibles, qui les encouragent à prendre toute initiative utile et à se débrouiller de leur mieux.

Cela passe par exemple par la qualité de l'aménagement urbain, pour faciliter la mobilité des personnes dont les capacités baissent progressivement, pour favoriser aussi les rencontres, pour soutenir encore les réseaux d'échanges.

² Ndlr : C'est le terme qui a été retenu dans le rapport du Conseil-exécutif au Grand Conseil, « Politique du 3^{ème} âge dans le canton de Berne » (2016, page 13), disponible ici : https://www.gef.be.ch/gef/fr/index/soziales/soziales/alter/Alterspolitik_Kanton_Bern.assetref/dam/documents/GEF/ALBA/fr/Downloads_Publikationen/Alter/Bericht_Alterspolitik_2016_fr.pdf

Autre exemple, comment peut-on stimuler et encourager les engagements bénévoles ?

Les tâches que j'évoque ici ne sauraient relever d'une direction cantonale éloignée du terrain, comme celle que je dirige ; les communes sont bien mieux placées pour agir, car elles le connaissent parfaitement, ce terrain.

Ce sont sur ces dimensions-là qu'il vous faudra travailler beaucoup à l'avenir, j'en suis persuadé.

Et, bien sûr, aucune commune ne pourra consentir les efforts nécessaires si elle travaille toute seule dans son coin. Une coopération intensive entre elles aidera beaucoup.

C'est pour cela que le forum qui nous réunit ce soir est de la plus haute importance, car il contribue à ce que les communes de notre région travaillent en réseau sur toutes ces questions.

C'est en particulier vital pour les plus petites, qui ont certes l'avantage de la convivialité, mais auxquelles manque souvent la masse critique pour réaliser des projets.

Ce que je souhaite, c'est vraiment mon attente vis-à-vis de vous, mon attente pour le Jura bernois, c'est que la quête de cette nouvelle politique de l'âge avancé, sur un plan pratique, soit lancée sans attendre et que tous les acteurs concernés s'y attellent ensemble, la Conférence des maires veillant à entraîner cette dynamique.

* * * * *

Alors bien sûr, Mesdames et Messieurs, quand je brosse ainsi à grands traits la politique à venir et les contributions que vous serez appelés à y apporter, je ne répons pas à vos soucis de l'heure, j'en suis bien conscient.

Mais, permettez-moi de le souligner, ce seront nos soucis de demain et il est bien de les anticiper.

Alors, pour les soucis de l'heure.

Bien sûr, nous aurons toujours besoin d'infrastructures relativement lourdes, pour accueillir les gens qui en ont besoin vers la fin de leur existence : des places de qualité en EMS, des lits spécialisés en géro-psycho-geriatrie.

Du point de vue du canton, le Jura bernois dispose aujourd'hui des places nécessaires ; il est même mieux pourvu que d'autres régions, l'Oberland par exemple.

Cela étant, vous vous faites du souci, car vous voyez que certaines institutions sont trop petites pour aisément couvrir leurs coûts et qu'elles sont à la peine quand elles doivent investir.

La crainte se répand que certaines de ces institutions pourraient cesser d'exister, sans que soient prêtes des solutions pour les remplacer adéquatement.

Un certain nombre de places autorisées pour l'heure par l'Office des personnes âgées de ma direction pourraient donc retourner dans le contingent à disposition du canton et elles seraient alors vraisemblablement attribuées à d'autres régions, dans lesquelles elles semblent manquer.

Face à une crise qui menace, pour ce que j'entends, que faut-il entreprendre ?

D'abord, il est clair que je n'ai pas dans ma serviette la baguette magique qui va résoudre ces problèmes.

Par contre, soyez-en certains, je suis très attentif aux besoins de notre région, je la connais bien et je ne la laisserai pas tomber.

Seulement, il va falloir penser à l'échelle de la région et dépasser les intérêts locaux.

Ce qu'il nous faut, c'est une répartition des ressources bien conçue à l'échelle régionale. L'important n'est pas de savoir qui aura quoi, en s'efforçant d'obtenir que tout le monde ait quelque chose.

Non, l'important, c'est que la région ait tout ce dont la population âgée a réellement besoin, organisé au mieux du double point de vue de la qualité et de l'économicité.

Je le sais, tout le monde est d'accord sur la poursuite de l'objectif de qualité, cela devient plus difficile quand on y rajoute l'économicité.

Sur ce point, je suis exigeant. Là où les structures doivent être revues, qu'elles le soient !

Les ressources financières sont limitées – vous observerez les discussions sur le budget et le plan financier lors de la session de novembre du Grand Conseil à quel point de nouveaux efforts d'amélioration de nos dépenses s'avèreront bientôt indispensables.

Qui dit ressources financières limitées dit aussi s'organiser mieux pour que chaque franc soit dépensé à bon escient.

Ce que cela implique de cas en cas pour les EMS du Jura bernois, je ne peux en juger en l'état. Mes services et moi sommes par contre prêts à en discuter, de manière ouverte, loyale, constructive, soyez-en sûrs, mais également avec rigueur sur les objectifs à atteindre et les standards à appliquer, là il n'y aura pas d'exception, je vous le dis. Standards pour lesquels nous devons également avoir le courage de les remettre en question s'ils n'apportent pas de plus-values pour les personnes concernées !

Je suis persuadé qu'il nous faut davantage de mise en réseau, voir des fusions ; ce n'est pas à moi d'en décider,

mais à la région, en mobilisant toutes ses ressources pour y parvenir.

Je salue les efforts qui sont déjà consentis, tout en sachant que le potentiel est grand, qu'il serait dommage de ne pas l'exploiter à fond, parce que, en définitive, ce seront les personnes âgées qui profiteront des réformes structurelles que vous mènerez.

* * * * *

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs, j'ai déjà été bien long et j'aimerais privilégier ce soir le dialogue avec vous.

Nous pouvons donc revenir sur tel ou tel aspect dans le déroulement de votre ordre du jour et je suis bien sûr disposé à répondre à des questions précises de même qu'à prendre position sur l'interpellation que vous avez eu l'amabilité de me transmettre mardi dernier.

Je conclus ces propos introductifs en insistant sur trois points.

1. Dans le Jura bernois comme partout ailleurs dans le canton, les communes doivent se préparer à prendre une responsabilité plus grande et à jouer un rôle plus important dans les quinze ans à venir au service de la société de longue vie.

2. Dans presque tous les domaines, les défis sont tels qu'ils appellent des solutions nouvelles ou, à tout le moins, une forte dose d'innovation dans les solutions qui existent déjà.

3. Pour notre région, il est vital que ces solutions nouvelles s'élaborent dans des réseaux, pour mieux ajuster les prestations de soins les unes aux autres, pour garantir une meilleure adéquation entre les domaines stationnaire et ambulatoire, pour améliorer l'économicité des prestations apportées.

Je suis certain de pouvoir compter sur vous dans cet effort.

Soyez certains de pouvoir compter sur moi pour vous appuyer !

Merci de votre attention.

* * * * *